

Le CHU de Nantes héberge l'une des  
21 plateformes PCR haut-débit – Dépistage Covid 19

**CHU de Nantes**



INVITATION PRESSE  
**Mercredi 20 mai 2020**  
Hall accueil  
Hôpital Nord Laennec  
Boulevard Jacques Monod- Saint-Herblain

# Le CHU de Nantes héberge l'une des 21 plateformes PCR haut-débit – Dépistage Covid 19

Le CHU de Nantes héberge l'une des 21 plateformes PCR haut débit déployées au niveau national. Avec une capacité de production pouvant atteindre 2000 tests/jour, ces plateformes constituent un des leviers d'augmentation de la capacité nationale de tests PCR journalière qui doit atteindre 100 000 PCR/jour au niveau national pour permettre un accès large à ce type de diagnostic en population générale (personnes symptomatiques et personnes contacts). Le CHU de Nantes hébergera la seule plateforme haut débit déployée par l'Etat en Pays de la Loire.

Elle doit permettre de répondre aux besoins de diagnostic à venir au niveau régional. Besoins qui vont s'accroître pour pouvoir diagnostiquer le plus rapidement possible les personnes symptomatiques et leurs cas contact, pour pouvoir investiguer tous les cas groupés en collectivité dans le cadre d'une stratégie nationale déclinée en région. Cette stratégie a un objectif unique : casser la chaîne de transmission et éviter la propagation d'un virus toujours en circulation.

<https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/covid-19-strategie-de-depistage-et-de-contact-tracing-en-pays-de-la-loire/>



Les échantillons traités sur la plateforme haut-débit peuvent provenir de divers lieux de prélèvements en Loire-Atlantique mais aussi dans le reste de la Région.

La plateforme est financée directement sur la base de remontées d'activité. Il n'y a donc pas de facturation au patient ni à la structure/établissement qui réalise les prélèvements.

Cette plateforme est aménagée au plateau technique de biologie de l'Hôpital Nord Laennec à Saint-Herblain. Elle utilise plusieurs automates dont l'automate extracteur-répartiteur haut débit fourni par l'Etat.

La plateforme, techniquement opérationnelle depuis le 11 mai 2020, et sera pleinement fonctionnelle à partir du 18 mai. Elle dispose d'ores-et-déjà d'un stock assuré de consommables pour réaliser 100.000 prélèvements et tests.

## Circuit de l'étiquetage au placement dans le robot MGI

Les écouvillons permettant de réaliser les prélèvements sont fournis par la plateforme, et distribués aux centres réalisant les prélèvements.

Ces dispositifs de prélèvement portent un code d'identification. Lors de la réalisation du prélèvement, ce code est associé aux informations (coordonnées du patient, numéro téléphone portable, mail, coordonnées médecin prescripteur, ...) enregistrées dans le système informatique créé pour cette occasion par le Ministère de la Santé (plateforme SIDEP, service intégré de dépistage et de prévention).

A réception, ces échantillons sont transférés dans des plaques pouvant contenir 96 échantillons.

Ces plaques sont ensuite prises en charge par le robot MGI qui extrait l'ARN des virus, et prépare les réactions de PCR. Le robot peut traiter 2 plaques simultanément en moins de 2 heures.

Cet automate contribuera à ajuster l'offre aux besoins. Besoins qui vont s'accroître pour pouvoir diagnostiquer le plus rapidement possible les personnes symptomatiques et leurs cas contact, pour pouvoir investiguer tous les cas groupés en collectivité dans le cadre d'une stratégie nationale déclinée en région. Cette stratégie a un objectif unique : casser la chaîne de transmission et éviter la propagation d'un virus toujours en circulation.





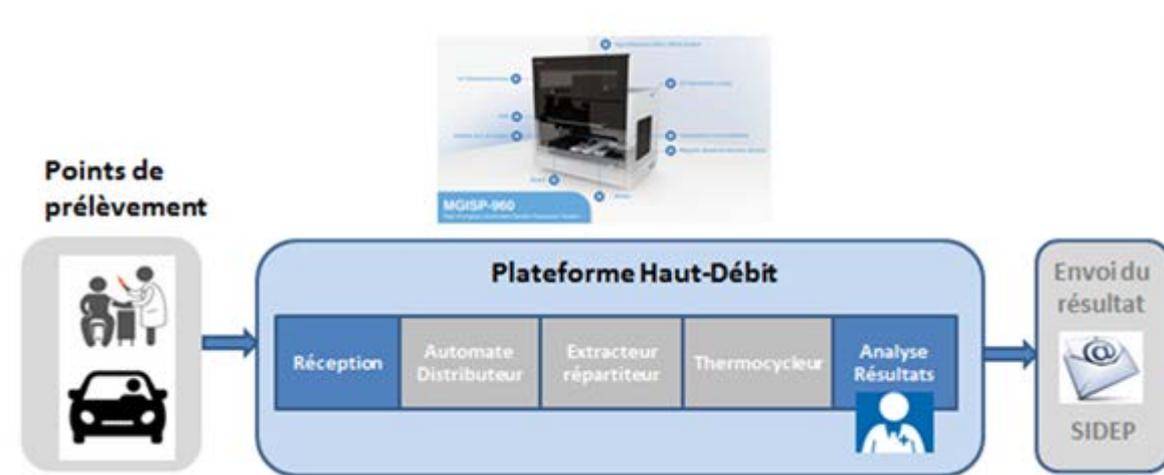
## Circuit du prélèvement à l'envoi des résultats

Les plaques préparées par le robot sont ensuite transférées dans des appareils qui réalisent les réactions de PCR permettant de détecter le virus. Cette analyse dure environ 2 heures.

Après validation par un Biologiste, le résultat du test est automatiquement envoyé sur la plateforme SIDEP. Le patient, son médecin traitant, et le médecin prescripteur de l'examen sont avertis de la disponibilité du résultat.

Les bases nationales SIDEP et « Amélie Pro » permettent le suivi des nouvelles contaminations et la mise en oeuvre du « contact tracing ».

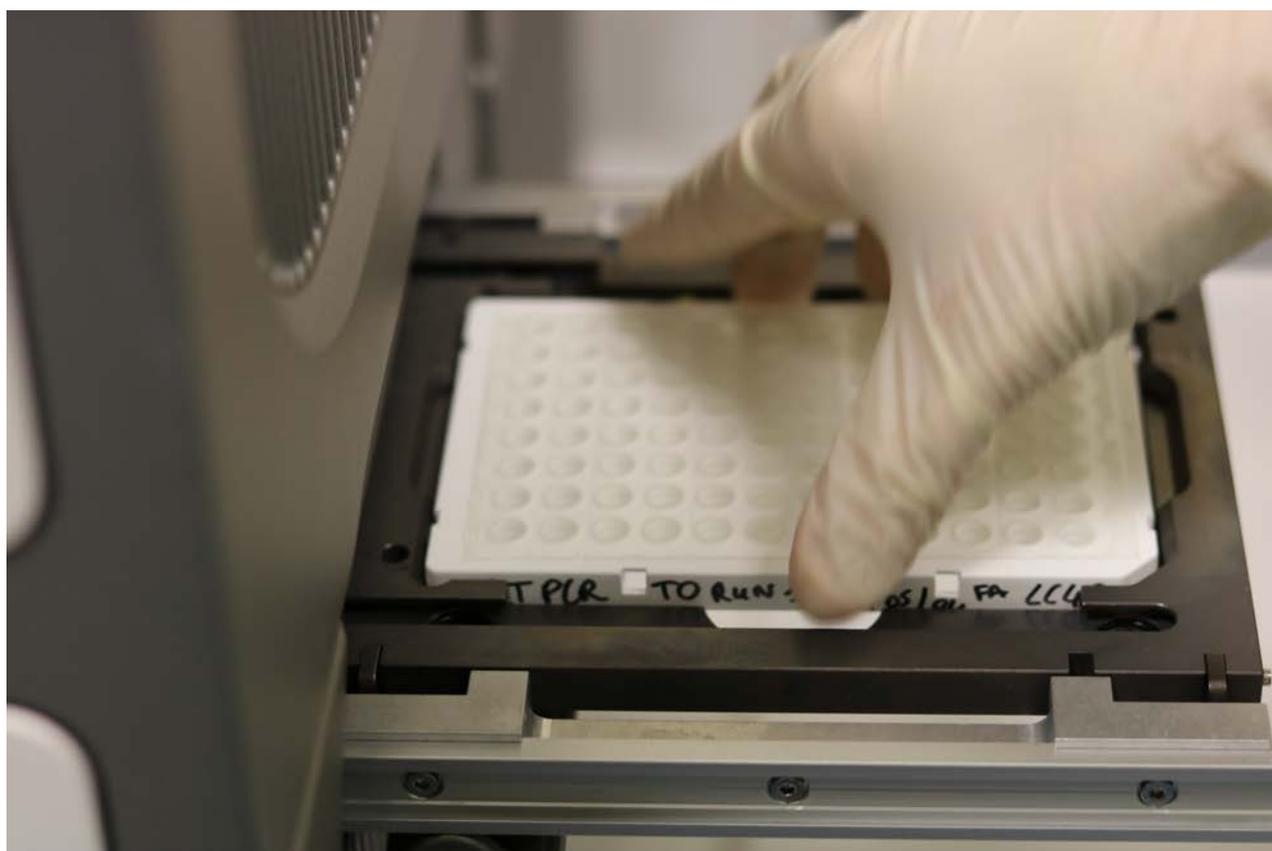
En configuration maximale (fonctionnement 24h/24, 7J/7), la plateforme emploiera jusqu'à une trentaine de personnels (secrétaires, techniciens de laboratoires, ingénieurs, biologistes), et pourra réaliser 2.000 tests chaque jour.



## Un dispositif qui s'ajoute à la capacité de production déjà mobilisée par le laboratoire de virologie du CHU de Nantes pour réaliser des PCR Covid

Dans le cadre de la crise pandémique actuelle, le laboratoire de Virologie du CHU s'est en effet mobilisé dès le mois de février 2020 pour réaliser des tests PCR-Covid et pour monter progressivement sa capacité de production et répondre ainsi aux besoins de diagnostic et de dépistage. Cette capacité a progressivement augmenté, de 100 tests/jour à 450 tests/jour, grâce notamment à la mobilisation des forces du laboratoire de Virologie, auxquelles se sont associées celles d'autres équipes du pôle de Biologie du CHU, en particulier du laboratoire de Génétique. Le laboratoire de virologie poursuit actuellement cet effort, avec l'objectif d'atteindre une capacité de production à 1000 tests/jour à la fin du mois.

En prenant en compte la nouvelle plateforme haut-débit, le CHU de Nantes sera ainsi en mesure d'apporter, en configuration maximale, une contribution d'environ 3000 tests/jours au dispositif régional.



## Mise en place d'un lieu de prélèvement type Drive à côté de l'hôpital Laennec de Saint-Herblain

Les échantillons traités sur la plateforme haut-débit proviendront non seulement de divers lieux de prélèvements en Loire-Atlantique mais aussi dans le reste de la Région. Pour compléter les lieux de prélèvements déjà existants, le CHU de Nantes a ouvert ce lundi 18 mai un nouveau lieu, type « Drive » à côté de l'hôpital Laennec, rue des Piliers de la Chauvinière. Le Drive est accessible sur rendez-vous (par Doctolib). Les personnes doivent se présenter avec une prescription d'un médecin ou avoir été préalablement identifiées comme personne contact dans la base nationale « Amélie Pro ». Un nouveau point de prélèvement va également être ouvert la semaine prochaine sur le site du Centre Hospitalier de Saint Nazaire.